

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

31.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'INTENDANT

DEUXIÈME PARTIE — L'IDÉE DE M. DE VIVONNE

XVI

—C'est M. de Badières qui se dirige vers le pavillon de Mme Aurore, dit le docteur après avoir regardé.

A cette réponse, Brichet se retourna vivement vers Pigeot pour voir l'effet produit sur le coupable par le nom du juge. Mais l'intendant secoua ironiquement la tête en reprenant d'une voix calme.

—Je vous devine, M. Brichet; vous êtes curieux de savoir si je tremble. Non, croyez-le bien. Quand, comme moi, durant près de trois années, on a joué une aussi grosse partie, on n'est pas sans avoir pensé à ce qui vous attend à la fin, en cas d'insuccès. J'ai perdu, et je me suis préparé d'avance à payer. La mort ne m'effraye pas. Mais le jour où la justice étendra la main vers moi, M. de Badières sera fort surpris d'apprendre qu'il a été mon complice involontaire en cette ruse hardie dont j'ai eu l'idée.

—Que voulez-vous dire? fit Brichet.

—Écoutez moi, vous me comprendrez. Les

jours qui suivirent mon attentat sur vous furent pour moi remplis de terribles angoisses. A chaque instant, je tremblais de voir arriver ici la justice, guidée par ce cadavre que je croyais avoir été ramassé par le guet. Les semaines se passèrent une à une sans rien révéler; alors je respirai. Puis je vins à me rappeler que vous étiez porteur d'une importante somme quand je vous

avais frappé. Je m'imaginai que celui qui avait trouvé le corps s'était hâté de le faire disparaître, au lieu de prévenir la justice, afin de s'approprier l'argent. Au bout de six mois, le souvenir de mon crime, loin de me faire trembler, ne m'inspirait plus que la rage de l'avoir inutilement commis.



« Merci, mon Dieu, vous qui permettez que je puisse enfin écouter sans remords l'amour de Raoul ! »

En parlant ainsi, Pigeot serra convulsivement les poings.

—Oui, reprit-il, j'avais échoué par excès de précaution. Je vous avais tué pour enrichir ma petite fille. Mais, pour tout le monde, vous n'étiez pas mort; on vous croyait en voyage... de sorte que votre succession n'était pas ouverte. Chacun espérait votre retour... quand, moi, je vous savais défunt. Et la fortune était là qui attendait, sans maître... car il fallait que votre décès fût prouvé... Par qui?... Seul, je pouvais affirmer votre trépas. Un instant j'eus l'idée de me livrer à la justice et d'avouer mon crime, afin que, votre mort ainsi constatée, on ouvrit enfin ce testament fait en faveur de ma petite-fille.

Brichet et Maurice écoutaient, silencieux, parler cet homme que l'amour paternel avait trois fois fait assassin et, malgré eux, sentaient une miséricordieuse pitié se glisser en leur âme.

Après un nouveau silence, Pigeot reprit :

—Vers cette époque, Cartouche se fit prendre. Le jour de l'exécution, ce fut M. de Badières qui reçut sa confession. Parmi tous ses complices, il vous désigna, vous, M. Brichet.

—Moi !!! fit le procureur en tressautant de surprise sur sa chaise.